DÉLIBÉRATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Poitiers

Conseil Municipal du	11 décembre 2023	à	18h00

N°ordre	42
N° identifiant	2023-0256

Titre	Demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour la réalisation de travaux de rénovation dans la crèche Bambi (Beaulieu)

Rapporteur(s)	Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN
Date de la convocation	04/12/2023

Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance	Théo SAGET

PJ.	

Membres en exercice	0
Quorum	27

Présents	0	
Absents	0	

Mandats	0	Mandants	Mandataires

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1, 55 à 56, 2 à 35 et 37 à 54. La 36 est retirée.

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Petite enfance - Parentalité

Le secteur des bébés-moyens de la crèche Bambi disposait de deux salles de change peu et mal équipées (manque des WC enfants, peu ou pas de visibilité sur la pièce de vie). Elles n'étaient plus adaptées et présentaient même des risques pour les pratiques professionnelles, pour les enfants et pour les personnels.

Le nouvel aménagement rationalise les espaces en une seule salle de change avec un plan de change double, avec escalier central intégré, des WC enfants avec cloisons intimité, lave-mains enfants et casiers vestiaires à double entrée. Le plan de change est spécialement conçu pour limiter les Troubles musculo-squelettiques (TMS) des agents.

De l'espace est ainsi libéré dans la salle de vie des enfants pour créer un coin activités-repas (avec du rangement et un lave-main enfants intégré) pour des ateliers en petits groupes.

Une porte de recoupement est également installée dans la circulation pour préserver le confort acoustique des petits. L'opération comprend notamment des travaux de désamiantage sur cloisons, des déposes, modification et création de cloisons et faux-plafonds, le remplacement des appareils sanitaires, la création d'un réseau d'Eaux usées (EU), de ventilation, des travaux de revêtements murs et sols.

Le coût total de l'opération est estimé à 70 651 € Hors taxe (HT). Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en € HT	
Gros œuvre	2 441	Subvention de la Caisse d'allocations familiales (Caf)	35 608
		Dotation Politique de la Ville	26 141
Aménagement intérieur	68 210	Autofinancement	8 902
Total	**70 651**	**Total**	**70 651**

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter le soutien de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Vienne au travers de ses Fonds de modernisation des établissements (FME), à hauteur de 35 608 € HT**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce sujet**
- **d'imputer la recette correspondante, soit 35 608 €, à l'opération 1200 « Solidarité : Investissement courant », article 1321 du budget Principal.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Théo SAGET

RESULTAT DU VOTE	

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	